

L'association GAIPARE fusionne avec l'association APER ZEN et enrichit sa gamme de contrats d'assurance vie de groupe avec deux contrats de retraite : un PERP et un PER assurés par SELENCIA Retraite

L'association d'épargnants GAIPARE annonce la fusion-absorption de l'association APER ZEN. Cette opération s'inscrit dans un objectif stratégique d'élargissement de son offre. En intégrant à sa gamme de contrats d'assurance vie de groupe un Plan d'Épargne Retraite Populaire (PERP) et un Plan d'Épargne Retraite Individuel (PER), deux produits assurés par SELENCIA Retraite, GAIPARE se renforce sur le marché de la retraite et conforte son indépendance.

Une fusion stratégique pour se renforcer sur le marché de la retraite

L'association Gaipare souscrit des contrats d'assurance vie de groupe au profit de ses adhérents afin d'améliorer et défendre leur retraite, leur épargne et leur prévoyance.

Elle a souhaité compléter sa gamme par des produits d'épargne retraite pour répondre aux besoins de ses adhérents et se positionner sur ce segment en forte croissance. Le Plan d'Épargne Retraite Populaire (PERP) ne pouvant plus être commercialisé depuis le 1^{er} octobre 2020, la seule option était de reprendre un contrat PERP déjà existant.

Le choix s'est naturellement porté sur l'association APER ZEN, dont GAIPARE était membre fondateur. Cette dernière était déjà souscriptrice d'un PERP mais aussi d'un Plan d'Épargne Retraite (PER) auprès de l'assureur SELENCIA Retraite. Cette fusion permet donc à GAIPARE d'atteindre son objectif stratégique d'élargissement de sa gamme de contrats d'assurance vie collective.

« Ce rapprochement stratégique entre GAIPARE et APER ZEN tend à combiner les expertises de nos deux associations et à additionner nos compétences respectives. Cette démarche vise à renforcer notre efficacité et notre impact au bénéfice de nos adhérents. », déclare Georges Richelme, Président de GAIPARE.

Les bénéfices de l'opération pour les adhérents de GAIPARE

- En ajoutant le PERP et le PER, GAIPARE se diversifie et élargit sa gamme de contrats ;
- Avec l'ajout de 10 000 adhérents issus d'APER ZEN, GAIPARE gagne en poids et en influence, notamment pour défendre les intérêts de ses membres auprès des pouvoirs publics ;
- L'opération accroît l'indépendance de GAIPARE grâce à un partenariat avec un nouvel assureur, SELENCIA Retraite, qui s'ajoute à la collaboration existante avec Allianz Vie pour l'assurance vie de groupe de type épargne ;
- L'augmentation de sa taille confère à GAIPARE une position plus favorable pour négocier avec les assureurs, afin d'obtenir de meilleures conditions tarifaires et de meilleures garanties pour ses adhérents.

Par l'effet de cette fusion-absorption, GAIPARE reprend l'intégralité du patrimoine, des droits et des obligations d'APER ZEN.

« La fusion entre GAIPARE et APER ZEN s'inscrit dans la continuité de nos relations initiées dès 2004 lors du lancement du produit PERP et renforcées en 2019 avec le produit PER ZEN. Nous sommes convaincus que cette fusion sera bénéfique pour le développement de notre activité, au service de nos clients. », ajoute Bertrand Hau, Directeur Général de SELENCIA Retraite.

Calendrier et modalités de la fusion

Le projet de traité de fusion a été adopté par les assemblées générales extraordinaires des deux associations ce 27 juin 2025. À compter de cette date, les adhérents d'APER ZEN deviennent membres de plein droit de GAIPARE.

A propos de GAIPARE :

Le Groupement Associatif Interprofessionnel pour l'Amélioration de la Retraite et de l'Épargne (GAIPARE) est une association régie par la loi 1901. Il regroupe environ 38 000 adhérents. Depuis 1983, en tant qu'association d'épargnants, il souscrit auprès de différents assureurs des contrats dans l'intérêt exclusif de ses adhérents et veille à leur bonne exécution et gestion.

Plus d'informations sur <https://gaipare.com/>
<https://www.linkedin.com/company/assogaipare/>

A propos de SELENCIA Retraite :

SELENCIA Retraite est un Fonds de Retraite Professionnelle Supplémentaire (FRPS), filiale à 100 % de l'assureur SELENCIA détenu par le groupe CARAC. SELENCIA Retraite s'affirme comme un acteur dédié à l'épargne-retraite de ses clients particuliers et entreprises. La société met son expertise au service de ses partenaires et distributeurs afin de leur proposer des solutions innovantes en termes de produits et services.

Plus d'informations sur <https://www.selencia.fr/selencia-retraite/>

Contact presse

Véronique Girard-Claudon – 06.13.55.39.56 – veroniquegc rp@gmail.com